

Comment réussir la transmission de son entreprise

Nouveau cours

CIP-650-051-10/1

Lieu	Les Lovières 13, 2720 Tramelan
Durée	1 journée complète, de 08h30 à 17h00
Dates	Le 23.03.2010
Animation	<ul style="list-style-type: none">• Thierry Lovis, Director, responsable du secteur de marché, Crédit Suisse Delémont et président de l'Union du Commerce et de l'Industrie (Chambre de commerce bernoise), section Jura bernois• Christian Wyss, spécialiste en organisation d'entreprise et Quality System Manager SAQ/EOQ, Logos Operandi Sàrl• Etienne Junod, avocat et expert fiscal diplômé, associé d'Omnitax SA, fiscalité et droit des affaires, Bienne
Animation	MM Etienne Junod, Thierry Lovis et Christian Wyss
Public cible	Ce cours s'adresse aux entrepreneurs (entreprise de personne(s) ou personne morale) qui envisagent de transmettre leur entreprise et qui souhaitent connaître les possibilités qui s'offrent à eux. Il est également ouvert à toute personne intéressée par cette problématique.
Objectifs	<p>A la fin de la journée, les participants seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none">• connaître les points à prendre en considération lors d'une transmission d'entreprise, en particulier l'organisation managériale, le droit, la fiscalité et le financement• connaître l'environnement dans lequel une transmission d'entreprise s'inscrit (droit matrimonial, droit des successions, prévoyance)• approfondir leur réflexion en vue d'une démarche concrète• comprendre les enjeux à l'aide d'exemples pratiques
Contenu	<p>MANAGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none">• Organisation d'entreprise : typologie et modèles de reprise• Différentes stratégies de vente d'une entreprise et leurs implications organisationnelles• Equation de la valeur d'une entreprise lors de son achat / vente• Difficultés liées à la transformation de la culture d'entreprise• Gestion des aspects psychologiques et émotionnels• "Due diligence" : risques et opportunités liés à l'organisation d'entreprise• Retrait d'activité de l'entrepreneur : risques et opportunités, outils de transmission des connaissances <p>FINANCEMENT</p> <p>La partie financement traitera des différentes formes de financement et de la documentation nécessaire à son obtention. L'étude portera en particulier sur la manière de préparer financièrement la transmission de l'entreprise et</p>

d'en assurer sa pérennité financière. Dans ce sens, elle sera étroitement liée aux deux autres points traités lors du cours.

DROIT

- Procédure de transmission (lettre d'intention, déclaration de confidentialité, "due diligence", contrat de vente, etc.)
 - Quelles sont les clauses à prévoir impérativement ?
- Aspects de droit matrimonial (régimes matrimoniaux)
 - Quelles sont les mesures à envisager par l'entrepreneur ?
- Aspects de droit successoral (solutions légale, testamentaire et conventionnelle)
 - Que faire pour traiter tous les héritiers à pied d'égalité ?
- Conventions entre associés et actionnaires
 - Comment assurer des règles de fonctionnement efficaces en cas de plusieurs propriétaires ?

FISCALITE

- Conséquences fiscales de la transmission d'une entreprise de personnes
 - Vente : comment optimiser les conséquences fiscales lors de la transmission ?
 - Donation : quelles sont les conséquences d'une transmission à titre gratuit ?
- Conséquences fiscales de la transmission d'une entreprise sous la forme d'une personne morale
 - Vente : comment réaliser un gain en capital franc d'impôt ? Comment éviter une liquidation partielle indirecte ?
 - Donation : quelles sont les conséquences d'une transmission à titre gratuit ?

Reconnaissance	Une attestation CIP sera remise à chaque participant(e) une fois le cours terminé, pour autant que ce dernier ait été suivi dans son intégralité.
Prix	450.00 CHF comprenant la formation, le support de cours, l'eau minérale en salle et le repas de midi (eau min. et café inclus).
Renseignements	Centre interrégional de perfectionnement (CIP) Les Lovières 13, 2720 Tramelan Mme N. Berberat T 032 486 07 48 ou 486 06 06 noemie.berberat@cip-tramelan.ch
Participants	Maximum 15 (les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée)
Délai d'inscription	02.03.2010
Inscription	Au moyen du bulletin d'inscription ci-joint. Une invitation à participer au cours sera adressée aux participant(e)s après le délai d'inscription.

